

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

AMENDEMENT

N ° II-CD115

présenté par

Mme Meynier-Millefert, Mme Riotton, M. Daubié, Mme Lemoine, Mme Le Feu et Mme Delpech

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 41:, insérer l'article suivant:

Mission « Cohésion des territoires »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.